## EURODOM

# *L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**Semaine du 07 au 11 septembre 2015**

**RENCONTRE ENTRE LES SOCIOPROFESSIONNELS DES DOM ET LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MERCREDI 16 SEPTEMBRE** : Suite à la mobilisation des socioprofessionnels des DOM concernant le dossier du RGEC, dans leur courrier du 23 juin 2015 adressé au Président de la République, une délégation composée de Gérard BALLY, Délégué Général d’Eurodom, de Manuel BAUDOIN, Président de l'ACCIOM et de Jean-Pierre PHILIBERT, Président de la FEDOM, sera reçue à l’Elysée par le Chef de l’Etat ce mercredi 16 septembre. Pour préparer cette rencontre, une réunion plénière des membres d’Eurodom se tiendra mardi 15 septembre à Paris, veille de la rencontre avec François HOLLANDE.

**DISCOURS DE JUNCKER SUR L’ETAT DE L’UNION :** Le 9 septembre, Jean-Claude JUNCKER  a prononcé devant les eurodéputés réunis à Strasbourg, en session plénière, un discours sur l’Etat de l’Union européenne. Les nombreuses crises que traverse l’UE étaient à l’ordre du jour, crises auxquelles il faut, selon le président de la Commission européenne, faire face avec plus de « solidarité » et de « responsabilité ». La crise migratoire a occupé une place prépondérante dans le discours, Jean-Claude JUNCKER évoque la création d’un mécanisme de répartition d’urgence des réfugiés entre les Etats membres afin de relocaliser le plus rapidement possible les 160 000 demandeurs d’asile. Quant à la crise grecque, M. JUNCKER a déclaré attendre du futur gouvernement grec le respect du nouveau plan d’aide attribué au pays. Les enjeux des négociations climatiques en vue de la COP21, de la crise ukrainienne et du risque d’une sortie du Royaume-Unis de l’UE furent également des sujets abordés.

**PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR L’ANNÉE 2016 :** Suivant le discours sur l’Etat de l’Union européenne du Président de la Commission mercredi 9 septembre, le Conseil a rendu public la lettre d’intention du Président de la Commission européenne, Jean-Claude JUNCKER et du Premier vice-Président Frans TIMMERMANS, relative au Programme de travail de la Commission pour l’année 2016. Ce programme sera exposé, mercredi 16 septembre, lors de la session plénière du Parlement européen, à Bruxelles. Ce plan revient notamment sur la poursuite et la conclusion des négociations sur le TIIP mais aussi sur l’approfondissement des autres accords de libre-échange (UE-Japon). En outre, l’une des priorités affichées est la mise en œuvre du Fond Européen d’Investissement Stratégique (FEIS), de 315 milliards d’€. Dans ce sens, l’objectif au cours du premier semestre 2016 sera de recenser et de surmonter les obstacles nationaux à la mise en place du FEIS. Une évaluation à mi-parcours du cadre financier pluriannuel, notamment sur le financement de la PAC est également prévue.

**RESULTATS DU CONSEIL AGRICULTURE EXTRAORDINAIRE DU 07 SEPTEMBRE :** Les ministres européens se sont réunis ce lundi 7 septembre à Bruxelles à l’occasion d’un Conseil Agriculture extraordinaire convoqué par la Présidence luxembourgeoise du Conseil, afin de trouver des réponses à la crise des secteurs laitiers et de l’élevage porcin. Pour faire face à cette situation, la Commission a proposé une série de mesures destinées à stabiliser les marchés, résoudre les problèmes de trésoreries des agriculteurs et améliorer le fonctionnement des chaînes d’approvisionnement. Ce paquet de mesures s’accompagne d’une aide financière de 500 millions d’euros, directement mise à disposition des agriculteurs, dont la majeure partie devrait être attribuée au secteur laitier. La Commission a également annoncé plus de facilités pour les Etats-membres dans le versement des avances sur les paiements directs ainsi que sur les paiements en faveur du développement rural à partir de la mi-octobre. Si les ministres ont favorablement accueilli le contenu du paquet, ils ont cependant demandé plus de précisions sur la répartition exacte des aides, à la fois entre les Etats membres et les secteurs touchés. Afin de revenir sur ces aspects techniques, les ministres de l’Agriculture se retrouveront à nouveau dans le cadre d’une réunion informelle le 15 septembre à Luxembourg.

**VOTE EN PLÉNIÈRE SUR L’ACCORD DE PÊCHE UE/MADAGASCAR** : Réunis en session plénière à Strasbourg, les eurodéputés ont voté, mercredi 9 septembre, la conclusion de l'accord de partenariat dans le secteur de la pêche entre l'UE et Madagascar. Ainsi, 94 navires espagnols, français, italiens et portugais ciblant le thon et les espèces similaires sont autorisés à pêcher dans les eaux de la République de Madagascar. En compensation, l’UE va contribuer financièrement au secteur de la pêche, à hauteur de 866 250 € pour les deux premières années d’application du protocole et à hauteur de 787 500 € pour les deux dernières années. De plus, 700 000 € par an seront affectés pour promouvoir la durabilité des eaux de Madagascar. Au total, l'accord prévoit une contrepartie financière de 6 107 500 €, les armateurs des navires concernés effectueront des versements relatifs à la contribution au programme d'observation de la pêche de Madagascar et paieront des taxes proportionnelles aux poissons pêchés. Le précédent protocole a expiré au 31 décembre 2014, et le nouveau protocole a été signé le 23 décembre 2014 pour une entrée en application le 1er janvier 2015.

**AUDITION SUR « LA MISE EN ŒUVRE TERRITORIALE DE LA PAC » AU PARLEMENT EUROPÉEN :** Mardi 15 septembre, la commission de l’Agriculture et du Développement rural organisera au Parlement européen une audition publique sur « La mise en œuvre territoriale de la PAC ». Cette audition qui verra les interventions de Czesław ADAM SIEKIERSKI (ECR/Pologne) Président de la commission AGRI et de Michel DANTIN (PPE/France) sera l’occasion de faire un nouveau point sur la PAC, cinq mois après l’audition du 4 mai dernier sur la simplification de la PAC et alors que la Commission européenne l’a érigée au rang de priorité. Cette audition avaient permis de mettre en avant trois panels d’acteurs à savoir des agriculteurs, des experts et des chercheurs en charge des dossiers agricoles dans leurs pays. La simplification de la PAC s’inscrit dans la continuité de la dernière réforme de 2013. Celle-ci a eu pour principal effet d’améliorer le cadre réglementaire, l’idée sous-jacente étant de renforcer la compétitivité de l’agriculture européenne. L’audition du 15 septembre s’articulera autour d’un tour d’Europe des Programmes de Développement Rural, dressera un bilan et établira les échéances à venir pour la PAC. Ainsi pour la France, interviendront M. Jean-Noël GAULTIER, Président de la commission Europe au Conseil Régional de Pays de la Loire, sur le sujet du développement d'une agriculture de haute qualité afin de promouvoir des normes alimentaires plus élevés et Laurence FORTIN Conseillère régionale de Bretagne, qui présentera les défis d'une nouvelle gouvernance régionale en ce qui concerne le FEADER.

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2015**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPEEN** | **COMMISSION EUROPEENNE** | **CONSEIL DE L’UE** | **MINISTÈRES FRANÇAIS** |
| **Lundi**  **14/09** |  |  | **Réunion informelle des ministres de l’Agriculture à Luxembourg** |  |
| **Mardi**  **15/09** | **Commission de l’Agriculture et du Développement rural**  Audition sur la mise en œuvre territoriale de la PAC, avec intervention de Michel DANTIN (PPE/France)  **Intergroupe Mers, Rivières, Iles et Zones Côtières**  Conférence dans le cadre de cet intergroupe sur «  *Comment mieux protéger les Régions côtières atlantiques contre les pollutions maritimes* ? » |  | **Réunion informelle des ministres de l’Agriculture à Luxembourg :**  « Evolution des marchés et poursuite de l'examen du paquet de mesures**»** |  |
| **Mercredi**  **16/09** | **Session plénière du Parlement européen à Bruxelles**   * Déclarations du Conseil et de la Commission sur la crise actuelle dans le secteur agricole ; * Propositions de résolution sur la préparation du programme de travail de la Commission pour l'année 2016. |  |  | **Réception par le Président de la République, François HOLLANDE, de**  **Gérard BALLY, Délégué Général d’Eurodom, Manuel BAUDOIN, Président de l'ACCIOM et de Jean-Pierre PHILIBERT, Président de la FEDOM, concernant le dossier du RGEC** |
| **Jeudi**  **17/09** | **Réunion de la Commission du Développement régional en présence de la Commissaire en charge du Développement régional, Corina CRETU** |  |  |  |
| **Vendredi**  **18/09** |  |  | **Conseil « Environnement » :**   * Position de l'UE en vue de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP21) |  |
|  |  |  |  |  |